

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) administre la plupart des programmes d'aide au développement international du Canada dans plus de 100 pays. Bon nombre de ces programmes sont mis en œuvre avec la collaboration des entreprises canadiennes, par l'entremise de consultants, d'entrepreneurs et de fournisseurs. Vous pouvez communiquer directement avec l'ACDI ou accéder au Service des invitations ouvertes à soumissionner (SIOS) du gouvernement pour les marchés de plus de 100 000 \$.

**Renseignements :**

SIOS : Tél. : 1-800-361-4637; (613) 737-3374 (dans la région d'Ottawa-Hull)  
Internet : <http://www.obs.ism.ca>

ACDI : Direction de la gestion des marchés  
Tél. : (819) 997-7778; téléc. : (819) 994-5395  
Internet : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

---

Le **Programme de coopération industrielle (PCI)** aide les entreprises canadiennes à bâtir des relations commerciales à long terme avec des partenaires dans les pays en développement. En encourageant le développement socio-économique à l'étranger et en offrant un soutien, le PCI favorise la création d'emplois au Canada et aide les entreprises canadiennes à pénétrer quelques-uns des marchés étrangers dont la croissance est la plus rapide au monde.

**Renseignements : ACDI**

Unité des renseignements et des services au public  
Tél. : (819) 997-5006; téléc. : (819) 953-6088  
Adresse élec. : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)  
Internet : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

---

Si vous exploitez une petite ou moyenne entreprise exportatrice, le **Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)** peut, moyennant certaines conditions, vous offrir une aide financière remboursable pour vous aider à prendre de l'expansion sur les marchés étrangers. Le PDME a pour but d'accroître les ventes de biens et de services canadiens à l'étranger en permettant aux nouveaux exportateurs de visiter des marchés potentiels ou de participer à des foires commerciales internationales, et en les aidant à préparer des offres concurrentielles pour la réalisation de grands projets d'immobilisation à l'étranger.

**Renseignements :** S'adresser à l'InfoCentre